

ARABISATION EN ALGERIE :
ces enjeux économiques d'une traduction en dérive.

Salah KHENNOUR
Université Kasdi Merbah-Ouargla

Entre volontarisme et campagne d'arabisation, l'impasse de l'indécision politique compromet le développement d'une Nation face à son destin.

A l'ère du village planétaire, l'Algérie se réfléchit dans ses possibles traduisants au carrefour de l'économie et de la sociolinguistique.

Confronté aux retombées de ses politiques linguistiques de choc, un Etat se détermine et se termine dans l'option de l'arabisation.

De la traduction à l'arabisation et de l'arabisation à la traduction : le point occulté d'une question de coût pour une communauté en désir de développement.

« Que la société doive se refaire dans sa langue, c'est évident, et cela ne devrait nullement signifier l'abandon des langues complémentaires ou des cultures secondes. Mais qu'on réduise l'arabisation à une simple question d'instrument véhiculaire, et qu'on croie la résoudre en transférant la science des autres dans sa langue à soi, ce ne serait là qu'une réussite d'interprétariat. Or la vraie arabisation n'est qu'un autre nom de la créativité, de la vie ».¹

Une telle position réhabilite aux yeux de ses propres tenants l'arabisation à la fois comme processus fondamental et expression d'une politique linguistique très souvent décriée par l'opposition, notamment dans son aspect économique au sein des entreprises nationales de production.

Pourtant, dans la perspective du développement humain des entreprises nationales de production, l'arabisation réconciliée avec la traduction de documents comme atout de décollage économique, nous permet de traiter de l'une des conséquences de la problématique de la construction linguistique et scripturale des agents humains dans la pratique de communication professionnelle -à expliquer en termes d'attitudes et de représentations. Cette construction requière la mise en place d'habitudes de lecture chez les personnels qualifiés en matière de dépouillement et d'exploitation de documents écrits, autrement que sous la simple forme scripturale de notes de services et de notices ou de modes d'emploi. A ce titre, la traduction d'entreprise constitue un travail de vulgarisation continu.

La vulgarisation procède de cette double activité d'appréhension des savoirs, notamment en mode textuel, qui positionne le personnel traducteur dans une dialectique particulière réalisant le devenir de l'acte traducteur en deux temps : le personnel traducteur assume respectivement le double statut de simple lecteur et de lecteur / scripteur aussi bien dans son exploitation du capital linguistique étranger que dans celle du fonds linguistique national.

La question de la modélisation de la langue arabe, au plan communicationnel et au sein des entreprises de production, demeure néanmoins très délicate en Algérie en raison de la formation, universitaire et professionnelle des principaux agents économiques, essentiellement axée sur l'imitation du modèle occidental notamment européen dans son principe théorique. Le principe opératoire qui en découle fait cependant grandement défaut à la productivité des entreprises nationales sérieusement devancées au plan concurrentiel par les entreprises étrangères en raison particulièrement de leur avancée technologique et de leur capacité à se remettre en question régulièrement, quitte à licencier du personnel au nom du rendement.

En effet, « la capacité à apprendre plus vite que ses concurrents est pour l'entreprise le seul avantage compétitif durable (...) ».²

Cette connaissance est bien utile si nous voulons justement, d'une part dépasser le stade de l' « insécurité linguistique », qui engendre la crise de « l'identité d'entreprise », et d'autre part ambitionner de consolider l'aptitude à raisonner et à organiser notre pensée dans le faisceau d'actions de la sociolinguistique inspirée de la didactique des langues étrangères et maternelles pour une maîtrise de l'appareil linguistique dans les activités des secteurs de production.

Dès lors un principe actif s'impose de lui-même, qui trace une ligne de conduite spécifique et socio-pragmatique : « Quand une entreprise croise un homme qui croise une idée la technologie doit pouvoir les relier ».³

La traduction d'entreprise possède par suite la particularité d'être pragmatique en raison de la dynamique de réflexion qu'elle doit promouvoir en instaurant les cellules de recherche au sein des entreprises nationales de production. Celles-là s'assignent comme principales missions de corriger la terminologie relative aux multiples produits que celles-ci pensent dans leurs projets de développement. De façon plus fondamentale, l'expérience nationale traduisante pose le problème de l'articulation entre langue et productivité économique. Parce que commercer, c'est déjà communiquer, l'acte en question situe la traduction dans la consommation des signes linguistiques à caractère fonctionnel.

A ce titre, le marché de la traduction se distingue par un certain nombre de traits assez particuliers dont le plus dominant est sans aucun doute la valeur linguistique de la communication dans sa double valeur marchande et intellectuelle. Il paraît subséquemment intéressant de confronter avec cette thèse un certain nombre d'attitudes particulières qui relèvent de l'imaginaire de l'arabisation et de la traduction où cet imaginaire se trouve porté économiquement à son plus haut degré d'expression.

Pour prendre part au tournoi économique, la traduction procède d'une politique sociale d'ouverture notamment en relation avec le développement des capitaux linguistiques locaux. Le cas de l'Algérie serait à cet égard très révélateur singulièrement dans son option d'arabisation.

La langue arabe, en Algérie et dans la perspective du développement humain, ne peut que tenir compte des différents aspects afférents à la définition du concept de langue ; définition axée davantage sur ses finalités, stratégies et propriétés plutôt que sur la dimension conceptuelle du terme dans la mesure où celui-ci ne peut mobiliser son sens plein en dehors d'une contextualisation spatio-temporelle. Sachant dès le départ qu'on n'apprend jamais une langue pour elle-même, une définition dans l'absolu limiterait considérablement la réelle portée économique de la langue arabe parce qu'elle ignorerait sa valeur intrinsèque à savoir comme pratique sociale de communication fondée sur une pragmatique des comportements.⁴

Aussi, seule une définition « conflictuelle » est-elle à même de suggérer une orientation de recherche dans le sens d'une véritable consécration politique de la langue pour et vers un développement à la fois humain et économique grâce à l'anticipation et à la dédramatisation des « (...) frictions interculturelles héritées le plus souvent de contentieux historiques et de préjugés collectifs ». ⁵ Ces frictions, il s'agit de les évacuer.

C'est pourquoi, le principe de l'équité prévaut également dans le domaine de la communication en entreprise de production ; il en constitue même le premier pilier en matière de relations interpersonnelles et d'échanges commerciaux. Lesquels composent à leur tour l'ossature de la bonne gouvernance économique qui ne peut, dans le meilleur cas de figure, se départir de l'apport considérable du facteur linguistique, notamment dans ses transactions inter blocs ou communautaires.

Ce principe exige de fait l'existence et la pleine reconnaissance d'une certaine forme de justice coopérative, elle-même produit d'une justice linguistique dont l'un des aspects majeurs est celui de la justice distributive entre individus. Ceux-ci se différencient les uns des autres par leurs performances linguistiques respectives qui les préparent à leurs performances économiques et développementales.

Pourtant, il ne peut y avoir de performance, de quelque ordre qu'elle soit, en l'absence d'une conscience linguistique qui trouve sa légitimation dans sa compétence linguistique. A ce titre, « la compétence linguistique d'une personne peut bien entendu être interprétée comme un savoir-faire complexe qui affecte de manière significative ses possibilités de succès dans la vie, en ce compris son revenu potentiel, et qui est lui-même le produit d'une combinaison d'effort et de circonstances –en particulier d'un environnement humain qui rend l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues relativement aisé ou, au contraire, d'une difficulté quasi-prohibitve ». ⁶ Cette compétence linguistique s'appréhende rationnellement selon la nature du travail et sa division.

Pour se faire, la division du travail repose essentiellement sur la nature et la circulation de l'information, et la capacité des agents de production à l'assimiler rapidement en vue de son exploitation ultérieure mais à très court terme. La communication d'entreprise est à ce juste prix de l'exécution rapide des tâches assignées, d'où l'intérêt d'une numérisation des données. « (...) la pratique langagière dans ce cas est une pratique d'action ». ⁷

Parce que nous en sommes pleinement conscients, la division du travail est une valeur qui tout à la fois génère et détruit d'autres valeurs. Mais, par ailleurs, parce qu'il ne peut y avoir de valeur en l'absence d'action, « tout ce qui fait commerce naît du travail de l'homme, de son industrie ». ⁸

L'intelligence de ce principe prévaut de fait dans la gestion psychologique et administrative des relations humaines au sein des entreprises, avec l'idée que dans l'œuvre entrepreneuriale « (...) la compréhension n'exclut pas la contestation, davantage : elle en est la condition de possibilité (...) ». ⁹

Ainsi, la problématique des langues au sein des entreprises de production incite à examiner de près les formes de communication sociale prévalant en Algérie afin d'explicitier les liens entre hégémonie linguistique et schéma de développement à travers, notamment, les stratégies d'une arabisation politique et sociale d'abord mais aussi, plus largement, les systèmes de représentation de la conscience algérienne individuelle et collective. Cette communication sociale, interactionniste dans le principe, constitue irrémédiablement un point de départ obligé en distinguant les orientations sociopolitiques, économiques et linguistiques qui ouvrent la voie à un développement humain sécurisé. Elle examine également dans ses manifestations didactiques l'organisation du système économique algérien, qui prépare la réconciliation linguistique professionnelle. Laquelle réconciliation se donne à lire en filigrane des politiques linguistiques.

A ce sujet, l'étude des politiques linguistiques, surtout dans leur dimension humaine, repose aujourd'hui plus que jamais sur une réflexion critique universitaire revalorisant les potentialités humaines et matérielles d'un Etat – si nous acceptons en effet l'idée qu'il ne peut y avoir de « (...) réflexion théorique, (...), qui ne présuppose la connaissance de son objet ». ¹⁰

C'est pourquoi, il convient de nous interroger en tant qu'Algériens sur les problèmes posés actuellement dans les situations de communication publique par une justice linguistique qui prévaut chaque jour davantage dans la production tant des biens matériels que spirituels. Pour l'agent de production algérien, la sécurité linguistique permet la maîtrise de soi et du monde grâce à une lecture culturelle pleinement assumée ; une lecture pour laquelle la langue est appelée à jouer le rôle de catalyseur dans notre conscience de connaître l'homme et le monde.

Principales références bibliographiques

- ¹Jacques BERQUE (sous la dir. de), Bibliographie de la culture arabe contemporaine, Sindbad/Les Presses de l'Unesco, Paris, 1981, p. 16.
- ² [Notes de lectures].
- ³ CAP GEMINI (Ideas People Technology), in Le Figaro économie, n°17031, Cahier n°02, lundi 17 mai 1999, p.124.
- ⁴Cf. Victor FERENCZI (sous la dir. de), Psychologie, langage et apprentissage, Didier-Credif, Paris, 1978.
- ⁵ A. GOHARD-RADENKOVIC, Communiquer en langue étrangère. Des compétences culturelles vers des compétences linguistiques, Peter Lang, Berne, 1999, p. 03.
- ⁶ Khadidja KADRI et Jacques FONTANEL, Les conséquences stratégico-économiques pour l'Algérie de ses relations politiques privilégiées avec l'ex-URSS et la Russie (1962-1993).
- ⁷Christian ALIX, Christoph KODRON, Documents de travail : coopérer- se comprendre – se rencontrer, Institut Allemand de Recherche Pédagogique Internationale, Frankfurt, 2002, p. 20.
- ⁸ Mustapha AOUAR, « Editorial », in La Revue de la Gare, n°04, Les Editions de la Gare, Vitry-sur-Seine, janvier/mars 2004, p. 07.
- ⁹ Martine ABDALLAH-PRETCEILLE, Vers une pédagogie interculturelle, Ed. Anthropos, Paris, 1996, p. 154.
- ¹⁰ Vincent JOUVE, La littérature selon Barthes, Arguments – Les Editions de Minuit, Paris, 1986, p. 15.